

06h00
Par **DOMINIQUE MANENC**

Mérignac

Un quartier apaisé

Une zone 30 sera bientôt mise en place pour sécuriser le secteur. Et l'aménagement du parc de l'Orée des Deux Villes se poursuit.



Les riverains ont écouté avec intérêt le travail des commissions. (photo D. M.)

Un conseil de quartier restreint mais studieux. Dommage qu'il y ait eu peu de monde, jeudi soir, au CL2 V, pour écouter la synthèse du groupe de travail dédié à la circulation dans le quartier.

Les riverains ont sérieusement planché sur les améliorations espérées : piste cyclable, aménagements de ronds-points, arbres à remplacer, passages piétons à revoir, il y a du boulot.

Gérard Chausset, adjoint vert aux déplacements a reçu le message 5 sur 5 : « La volonté de la ville est prendre en compte ces réflexions pour créer ici un quartier apaisé dans un périmètre défini. En 2012, on verra le type d'aménagement et en 2013, on réalisera certains travaux. Qui dit quartier apaisé, dit zone 30. D'ici avril, nous irons sur le terrain avec les services de la CUB pour voir ce qui peut être fait rapidement ».

Lancement du plan climat

La commission d'animation a, elle, émis le vœu d'organiser une fête de quartier.

Jean-Claude Pradels, conseiller municipal, annonce que la municipalité souhaite créer une fête de ville et que l'on pourrait donc imaginer intégrer la première à la seconde. Un appel à candidatures a été lancé pour mettre sur pied l'événement.

Les riverains seront à nouveau sollicités pour bûcher sur le plan climat présenté par l'élus Pierre Girard chargé d'expliquer les enjeux du réchauffement de la planète et des mesures destinées à limiter les effets de gaz de serre.

Chacun peut agir à l'échelon local et la municipalité a entamé la démarche en réduisant, par exemple, la température de chauffage dans les bâtiments publics, en équipant deux écoles de toits photovoltaïques, en modifiant les habitudes de déplacements etc.

Le 6 février, lors du lancement du plan par le maire, les habitants pourront se porter volontaires pour s'associer à une grande réflexion sur le sujet.

Un tirage au sort en désignera trente.

Nuisances nocturnes

Inauguré l'été dernier, le parc de l'Orée des Deux Villes, continue de s'enrichir. L'aire de jeux, les deux vergers ouverts à la cueillette, le théâtre de verdure, les jardinières aromatiques à partager ravissent les résidents.

Marie Combrié, responsable du centre technique de l'environnement, lève le voile sur la deuxième phase qui permettra la reprise de végétaux abîmés, la plantation de cinq nouveaux fruitiers et d'une vingtaine d'arbres généreux en ombre : chênes, érables, platanes, tulipiers etc.

Dans la salle, deux personnes attirent l'attention des élus sur les déjections canines, malgré les sacs mis à disposition des propriétaires de chiens, sur l'éclairage qui brûle toute la nuit pour rien et les voitures qui viennent stationner en nocturne, perturbant la quiétude des riverains.

Bernard Le Roux, premier adjoint prend note. La police sera avertie.